

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. **Procédure de passation** : Procédure adaptée passée en application des articles L 2123-1 et R 2123-5 du Code de la Commande Publique. Les prestations donneront lieu à un marché unique, l'objet du marché ne permettant pas l'identification de prestations distinctes.
2. **Identification de l'organisme qui passe le marché** :
Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG 2, route Ecospace - BP 93 077- 67125 MOLSHEIM CEDEX
3. **Objet du marché de travaux** :
Ville de MOLSHEIM - A) Assainissement Général B) Alimentation en Eau Potable – Rénovation rue des Capucins
4. **Nature des travaux** :
Fourniture et pose d'une conduite d'assainissement en béton armé classe 135A Ø300 sur 75 mètres et d'une conduite d'eau potable en fonte 100 mm Classe C64 sur une longueur de 85 mètres.
5. **Délai d'exécution maximum des travaux** : Cinq semaines
6. **Modalités d'obtention des Dossiers de Consultation des Entreprises** : Par téléchargement sur le site <https://alsacemarchespublics.eu/>
7. **Renseignements administratifs et techniques à demander à** :
Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG - Service Eau et Assainissement
2, Route Ecospace - BP 93 077 – 67125 MOLSHEIM CEDEX – Tél. : 03.88.49.82.58 - Courriel : iroehry@cc-molsheim-mutzig.fr
8. **Renseignements et justificatifs à fournir** : ceux mentionnés dans le Règlement de la Consultation.
9. **Modalités de réception des offres** :
 - Date limite de réception : **vendredi 30 juillet 2021 à 12 heures**,
 - **Les réponses électroniques via la plateforme Alsace Marchés Publics sont obligatoires.**
10. **Modalité d'attribution du marché** :
Les critères pondérés retenus par le Pouvoir Adjudicateur sont :
 - ☞ **Le prix (40%)**.
 - ☞ **La valeur technique de l'offre (60%)** : elle sera appréciée en fonction des sous critères suivants à détailler dans l'annexe au règlement de consultation qui est à fournir complétée dans l'offre et détaillant :
 - Moyens humains affectés au chantier: (10 %)
 - Moyens matériels affectés au chantier : (10 %)
 - Matériaux: (10 %)
 - Mesures particulières prises en faveur de l'environnement urbain: (10 %)
 - Mesures particulières prises en faveur de l'hygiène et de la sécurité : (10%)
 - Planning des travaux : (10 %)
11. **Délai de validité des offres** : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.
12. **Procédures de recours** :
Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal Administratif de Strasbourg – 31, Avenue de la Paix BP 1038F – 67070 STRASBOURG
Tél. : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66 – Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Introduction des recours : Articles L551-1 et suivants du code de justice administrative dans les 2 mois à compter de la date de publication du présent avis et jusqu'à la signature du marché
13. **Date d'envoi de l'avis à la publication** : **le 1^{er} juin 2021**

Le Président, Laurent FURST